


QR et

CETTE PUBLICATION EST LE PRODUIT D'UN PARTENARIAT ENTRE

- LA FEDERATION CANADIENNE DES MUNICIPALITES
- L'ASSOCIATION CANADIENNE DES EAUX POTABLES ET USEES
- L'ASSOCIATION CANADIENNE DES RESSOURCES EN EAU
- LE CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT



Q QU'EST-CE QUE LA VILLE DE SCARBOROUGH (POP 524 600), EN ONTARIO, A EN COMMUN AVEC CELLE DE COCHRANE (POP 5 265), EN ALBERTA?

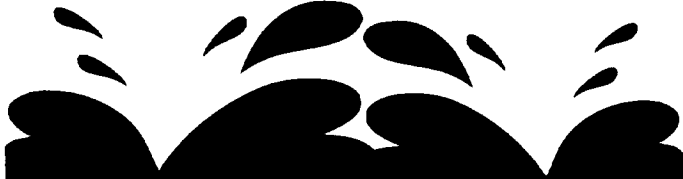

R LES DEUX GERENT LEURS RESSOURCES EN EAU EN MAXIMISANT LE RENDEMENT DE LEUR INFRASTRUCTURE

Q COMMENT LE CAP-DE-LA-MADELEINE (POP 33 716), AU QUEBEC, PROTEGE-T-IL SES RESSOURCES EN EAU D'EXCELLENTE QUALITE (RESERVOIR AQUIFERE) POUR L'AVENIR?

R PAR LA MISE EN OEUVRE DE MESURES D'ECONOMIE D'EAU POUR S'ASSURER QUE SON RESERVOIR AQUIFERE NE S'EPUISERA PAS PLUS VITE QU'IL NE SE REMPLIT NATURELLEMENT

Q COMMENT LA VILLE DE VERNON (POP 23 514), EN COLOMBIE-BRITANNIQUE EST-ELLE PARVENUE A REDUIRE LA CONSOMMATION DOMESTIQUE D'EAU DE 28 %?

R EN INSTALLANT DES COMPTEURS ET EN ADOPTANT UNE STRUCTURE TARIFAIRE BASEE SUR LA CONSOMMATION



Ce guide
explique
comment vous
pouvez aider
votre collectivité
à profiter
d'économies
d'eau!



Relevez le défi!

ENCOURAGEZ MAINTENANT L'ÉCONOMIE D'EAU



«Je crois que ce serait une bonne idée d'installer plus de compteurs; c'est la seule façon de sensibiliser le consommateur à la quantité d'eau qu'il utilise, et de mettre fin au gaspillage de cette ressource. Le système de tarification fixe est dépassé et il encourage l'excès.»

GEORGE EDNEY, 1916

L'idée de George Edney était nouvelle en 1916. On a reconnu les problèmes rattachés au gaspillage de l'eau et l'impact d'une consommation effrénée combinée aux prix dérisoires il y a quatre-vingt ans. Il est étonnant d'apprendre que certaines municipalités canadiennes n'ont pas encore instauré de mesures pour encourager l'économie d'eau. Nous pouvons tous tirer une leçon de l'histoire et profiter de l'expérience de municipalités canadiennes qui ont éprouvé des problèmes d'approvisionnement en eau et qui ont pris les mesures nécessaires pour protéger leurs systèmes de distribution pour l'avenir.

Les programmes d'économie d'eau offrent de nombreux avantages

- La réduction de la demande en eau peut aider les municipalités à reporter l'expansion de leurs installations d'approvisionnement et d'assainissement des eaux
- La réduction des fuites des systèmes de distribution actuels permettra à votre collectivité de se développer sans devoir accroître ses services d'approvisionnement ou d'assainissement des eaux
- Les entreprises locales peuvent réduire leurs coûts d'exploitation et ainsi améliorer leur compétitivité tout en contribuant aux efforts de la municipalité visant à réduire la demande globale rattachée aux services d'approvisionnement et d'assainissement des eaux
- L'établissement d'une structure tarifaire équitable aide votre municipalité à récupérer les coûts des services d'eau tout en assurant la disponibilité des fonds pour entreprendre les travaux de réparation et d'amélioration nécessaires. Le besoin d'emprunt est moins pressant et vous êtes en mesure d'assurer à la population des services d'eau constants, sans compromis ni interruption.





Les défis

- La réduction de la demande en eau permet aussi aux services municipaux de diminuer certains autres coûts d'exploitation. Par exemple, les coûts d'achat de produits chimiques et d'énergie rattachés au traitement et au pompage des eaux potables et usées s'en trouvent réduits.
- Les programmes de sensibilisation publique font apprécier la valeur et l'importance des services d'eau municipaux et convainquent les résidents de soutenir les programmes et les pratiques d'économie d'eau.
- L'utilisation judicieuse de l'eau permet de préserver la qualité du milieu naturel.

Compte tenu de tous ces avantages, pourquoi toutes les municipalités n'ont-elles pas instauré de programme d'économie d'eau? Une bonne partie de la réponse réside dans le fait que la plupart des Canadiens tiennent l'eau pour acquis. Nous croyons qu'une eau propre, sans danger, potable coulera chaque fois que nous ouvrirons le robinet. Mais nous négligeons les coûts rattachés au traitement de l'eau pour la rendre potable et l'amener au robinet, ainsi que les frais à engager pour l'assainir de nouveau avant de la retourner dans les cours d'eau après utilisation. Si les consommateurs ne supportent pas ces frais, ils ne s'y arrêtent pas. Par conséquent, la question de l'eau ne les préoccupe pas vraiment jusqu'à ce qu'ils déclarent une crise.

La population compte sur ses dirigeants municipaux pour prendre des décisions éclairées dans l'orientation future de la collectivité. Elle s'attend que l'administration locale sera informée, qu'elle se prononcera sur les enjeux à long terme pour la collectivité et qu'elle prendra les mesures nécessaires à la sauvegarde de l'intérêt de la population. En agissant dans le dossier de l'économie d'eau, vous respectez les préoccupations universelles de vos électeurs, désireux de profiter d'une eau propre, d'un environnement sain et d'une gestion financière réaliste. La gestion des eaux constitue un facteur déterminant pour l'avenir de votre municipalité. Le moment est venu de faire preuve de leadership.

Les problèmes d'approvisionnement en eau s'accroissent dans toutes les régions du pays. Le Canada bénéficie d'une abondance relative d'eau douce, mais la ressource n'est pas inépuisable. Chaque rationnement impose, chaque problème de contamination révèle que notre source d'eau potable subit des pressions et qu'il faut mettre en œuvre des plans d'économie. Les pratiques actuelles de gestion des eaux au Canada ne rapportent pas assez d'argent pour suffire à la demande croissante d'entretien, d'amélioration et d'expansion des infrastructures. **Quels sont les problèmes rattachés à votre système d'approvisionnement en eau?**

Certaines municipalités seront confrontées à une crise financière avant la fin du siècle si elles n'interviennent pas maintenant. L'attente de la crise n'est jamais une solution lorsque l'on gère la ressource naturelle la plus vitale, surtout lorsque cette ressource assure la santé publique. **Connaissez-vous l'état de votre situation?**

Il faudra absolument consacrer **10 milliards** de dollars à l'entretien de l'infrastructure des eaux au Canada au cours des cinq prochaines années. **Combien votre collectivité devra-t-elle investir? D'où proviendra l'argent?**

Votre collectivité devra-t-elle mettre en valeur de nouvelles sources d'approvisionnement, accroître sa capacité de traitement des eaux usées, ou opérer sur ces deux fronts pour répondre à la demande croissante? **D'où proviendra l'argent?**

La plupart des villes devront bientôt améliorer leurs installations d'approvisionnement et d'assainissement des eaux afin de respecter de nouvelles directives sur l'eau potable ou de nouvelles normes environnementales. **Que devra faire votre municipalité pour s'y conformer? D'où viendra l'argent?**



Il faut faire face aux réalités : augmentation des coûts, réglementation plus stricte sur le traitement des eaux potables et usées, pénuries d'eau, augmentation de la demande en eau et diminution de l'aide gouvernementale à l'expansion et à l'entretien de l'infrastructure municipale. Il appartient aux dirigeants municipaux du Canada de faire preuve de leadership et de proposer des solutions efficaces à ces problèmes. **Êtes-vous prêts à faire preuve de leadership?**

Les municipalités bénéficient de nombreuses occasions d'améliorer et de protéger leurs services d'eau à un coût abordable pour les citoyens. En comparaison, les coûts de la négligence à l'égard de la gestion des ressources en eau sont astronomiques et les contribuables devront les assumer si rien n'est fait dès maintenant pour éviter la crise. **En avez-vous discuté avec vos gestionnaires des services d'eau?**

Les décisions prises aujourd'hui en matière de gestion des eaux auront des retombées majeures pour l'avenir de votre collectivité. Les avantages de l'économie d'eau sont réels et, grâce à une planification minutieuse, votre municipalité peut répondre aux questions urgentes soulevées par les eaux potables et usées. **Comment la gestion des eaux s'intègre-t-elle dans votre processus de planification à long terme?**



Les occasions

Il existe des solutions abordables aux problèmes d'eau à court et à long terme des municipalités canadiennes.

À la base, une municipalité peut répondre à la demande en eau de deux façons : chercher des moyens de développer les sources d'approvisionnement et l'infrastructure, ou gérer la demande en instaurant une exploitation efficace et en réduisant la consommation d'eau. La réduction de la demande maintenant pourrait permettre à certaines

municipalités de gagner le temps nécessaire à réunir les moyens financiers pour améliorer progressivement l'infrastructure. Les stratégies de gestion de la demande coûtent moins cher et sont plus respectueuses de l'environnement que d'accroître les capacités d'approvisionnement de la municipalité.


Les programmes d'économie d'eau portent sur quatre secteurs :

- Protection des ressources en eau** - Vise à préserver la quantité et la qualité de l'eau par une consommation limitée au strict nécessaire (n'excédant pas la vitesse d'infiltration dans le cas des eaux souterraines) et par un rétablissement de l'eau à un état acceptable.
- Amélioration de l'efficacité d'exploitation** - Vise à détecter et à réparer les fuites du système de distribution et à réduire les coûts d'exploitation.
- Promotion de l'utilisation efficace et responsable de l'eau** - Vise à réaliser maintenant des économies en réduisant la consommation d'eau et à épargner encore davantage en reportant ou en évitant les travaux d'expansion ou de remplacement de l'infrastructure. Permet de réduire la demande à l'aide de mesures pratiques comme la promotion des économiseurs d'eau, l'imposition de restrictions à l'arrosage des pelouses l'été, l'installation de compteurs et la mise sur pied de structures tarifaires basées sur la consommation.
- Sensibilisation du public** - Vise à augmenter l'efficacité de toutes vos mesures d'économie d'eau en sensibilisant la population aux problèmes de l'eau dans la collectivité et en obtenant son appui et sa participation.





Protection des sources actuelles d'approvisionnement en eau




À la section suivante, on explique comment les municipalités peuvent mettre ces idées en application et élaborer leurs propres plans d'économie d'eau. L'expérience des municipalités montre que l'économie d'eau donne des résultats.

Il est possible de reporter, voire d'éliminer, la nécessité de trouver de nouvelles sources d'approvisionnement en prenant des mesures pour protéger la source actuelle

Le Cap-de-la-Madeleine (pop. 33 716), au Québec, fait face à une crise d'approvisionnement, le niveau des eaux de surface ayant baissé de 1,88 mètre en huit ans. La ville décide alors de protéger sa source, d'excellente qualité, par une régulation de la demande. Le programme de gestion qu'elle implante est complet : installation de compteurs sur tous les édifices commerciaux et institutionnels, restrictions sévères de l'utilisation de l'eau l'été, interdiction visant certains appareils à consommation excessive et certaines pratiques et programme d'inspection autofinancé. La consommation d'eau tombe, et la vitesse de prélèvement du réservoir aquifère respecte à nouveau le rythme naturel d'infiltration. La source d'eau est protégée pour l'avenir et les investissements nécessaires à l'installation de nouveaux puits et d'équipements de pompage sont évités.

L'approvisionnement en eau de la ville de Vancouver (pop. 471 800) provient d'un réservoir alimenté par les eaux de pluie et de ruissellement des montagnes. Mais la sécheresse et l'accroissement de la population réduisent le niveau d'eau du réservoir, obligeant la municipalité à imposer un rationnement l'été. La mise en valeur de nouvelles sources d'approvisionnement étant hors de question, Vancouver penche pour l'économie d'eau comme moyen de protéger sa source actuelle. La ville impose des restrictions à la consommation d'eau et un calendrier d'utilisation durant l'été, et elle adopte un nouveau règlement pour encourager l'achat d'appareils de plomberie économiseurs d'eau.






Réduction des fuites des systèmes de distribution d'eau

Selon certaines estimations, les fuites moyennes des systèmes de distribution d'eau peuvent atteindre 30 %. Ces fuites ne devraient pas être tolérées. La détection et la réduction des pertes des systèmes de distribution actuels peuvent produire des revenus découlant de la récupération d'eau déjà traitée mais gaspillée par l'étanchéité défectueuse des conduites. La prévention des fuites contribue aussi à éviter les pénuries et à reporter la mise en valeur de nouvelles sources d'approvisionnement.

La ville de Scarborough (pop 524 600), en Ontario, détecte une fuite dans son système de distribution équivalant à 353,3 gallons par minute. L'ampleur de la fuite occasionne des pertes de revenus de 422 000 \$ par année. Sur une période de deux ans, le programme de détection des fuites a permis de récupérer 595 000 \$ en revenu net.

À Sillery (pop 12 519), au Québec, le programme de détection et de réparation des fuites a mis au jour une perte quotidienne de 3,8 millions de litres d'eau potable traitée, soit 35 % de la production totale de l'usine de traitement.

Les municipalités peuvent financer leurs programmes de réduction des fuites en engageant un consultant ou un entrepreneur, qu'elles paient avec les économies réalisées. Cette stratégie, utilisée couramment dans les contrats de gestion d'énergie, s'applique maintenant aux programmes de gestion des eaux.



Prévention du déversement d'eau non polluée dans les égouts

L'eau peut se déverser dans les égouts sanitaires à partir des gouttières de maisons, des raccords de pompes d'assèchement, des drains de fondation, des bouches d'égout non scellées et des conduites fissurées. Cette eau n'est pas polluée et ne nécessite aucun traitement. Durant les orages, nombre de systèmes sont tellement surchargés que les eaux usées non traitées se déversent dans les cours d'eau à proximité. Cette situation peut entraîner la mort de poissons, la pollution des plages et le dégagement d'odeurs des cours d'eau et des étangs, autant de constats désolants.

Ce problème peut être réglé par l'adoption de règlements et l'instauration de programmes d'inspection pour éviter le raccordement des gouttières, des pompes d'assèchement et des drains de fondation aux égouts sanitaires et plutôt amener l'eau sur les gazons, dans les égouts pluviaux et les fosses. Les bouches d'égout peuvent être scellées, et il existe des moyens économiques de réparer les conduites et les joints fissurés sans devoir creuser ni détruire la chaussée.





Réduction de la demande quotidienne par la promotion des économiseurs d'eau et autres accessoires

L'utilisation répandue des économiseurs d'eau permet de réduire la demande quotidienne en eau et la quantité d'effluents à traiter. L'achat de nouvelles toilettes, de pommes de douche et de brise-jet à débit d'eau réduit permet d'économiser de 30 à 50 litres d'eau par jour par personne. L'instauration de programmes similaires dans les hôtels, les écoles, les hôpitaux, etc., peut engendrer des économies d'eau considérables.

Les municipalités disposent de plusieurs options pour distribuer ces appareils gratuitement, les offrir directement à prix subventionné, s'associer à des détaillants locaux pour une distribution à prix réduit ou simplement endosser les produits économiseurs d'eau à l'aide de campagnes de communications. Les municipalités peuvent aussi adopter des règlements obligeant l'utilisation d'appareils et de raccords économiseurs d'eau dans les nouvelles constructions.

La ville de Cochrane (pop 5 265), en Alberta, offre gratuitement des plaquettes économiser d'eau, des pommes de douche et des brise-jet pivotants à débit d'eau réduit pour l'évier à chaque foyer de la ville. Elle a aussi passé une loi rendant obligatoire l'utilisation d'appareils à débit réduit pour obtenir un permis de construction. La participation de la population excède 95 % et s'est traduite par une réduction d'au moins 15 % de la consommation d'eau. La ville a ainsi pu reporter une dépense d'infrastructure de 4 millions de dollars pour une période de trois à cinq ans.

La réduction de la quantité d'eau évacuée dans les toilettes revêt une importance particulière, ces appareils comptant pour environ 40 % de l'eau qu'utilise le foyer moyen. Les toilettes qui n'utilisent que six litres par chasse (comparativement aux 20 litres moyens des modèles installés avant 1980) sont maintenant monnaie courante. À compter du 1^{er} janvier 1996, l'Ontario rendra obligatoire l'installation de toilettes six litres dans toutes les nouvelles constructions de la province.

La ville de Barrie (pop 71 413), en Ontario, a mis sur pied un programme visant à remplacer les toilettes de 15 000 foyers au cours des trois prochaines années afin de reporter un projet coûteux d'expansion de son centre de traitement des eaux usées et de repousser la construction d'une nouvelle usine d'alimentation en eau. Les propriétaires de maison obtiennent gratuitement des appareils à débit réduit et ne supportent que le coût d'installation.





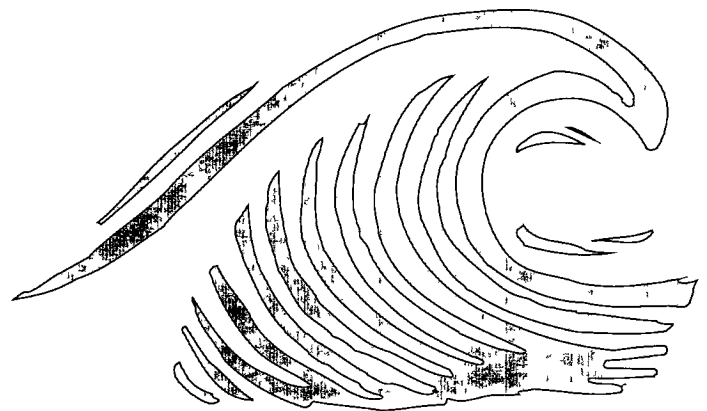
Réduction de la consommation d'eau et des périodes de pointe l'été

L'arrosage de la pelouse et du potager durant les mois d'été, ajoutée à la demande quotidienne, exerce une pression supplémentaire sur les systèmes de distribution d'eau, obligeant les gestionnaires des services d'eau à construire de nouvelles usines qui demeurent inutilisées la majeure partie de l'année. Encourager l'économie d'eau peut réduire sensiblement les pointes de consommation l'été et aider à étaler la demande en eau de la municipalité.

L'une des méthodes populaires de gestion des pointes de consommation l'été consiste à encourager les résidents à respecter un calendrier d'arrosage des pelouses et des potagers. Les citoyens sont aussi invités à adopter des habitudes de consommation et des pratiques d'arrosage exigeant moins d'eau pour la pelouse et le potager. L'aménagement paysager «de type désertique», soit la création d'aménagements demandant peu d'eau et d'entretien, constitue aussi une autre méthode efficace pour réduire la consommation d'eau. La promotion de ce type d'aménagement peut se faire dans le cadre de partenariats avec les centres de jardinage et les paysagistes locaux. Parmi les autres mesures pouvant convenir dans certains endroits, mentionnons la promotion des bacs d'accumulation des eaux de pluie, les pointes filtrantes et les systèmes d'irrigation privés raccordés aux cours d'eau ou aux rivières à proximité.

La ville de Port Elgin (pop 6 857), en Ontario, a évité une dépense de 5,5 millions de dollars pour l'agrandissement de son usine de traitement des eaux. Au moyen d'un programme intensif de conservation de l'eau qui prévoyait la promotion d'appareils à débit réduit et des calendriers d'arrosage en été, la consommation estivale a pu être réduite de moitié. L'économie a atteint 25 % pour l'ensemble de l'année 1993. La ville a ainsi épargné 12 000 \$ simplement en coûts rattachés à l'achat d'énergie et de produits chimiques pour l'usine d'approvisionnement et d'assainissement des eaux.

Depuis 1988, la ville de Regina (pop 179 200), en Saskatchewan, fait la promotion d'un calendrier volontaire d'arrosage et encourage cette activité avant 11 heures et après 17 heures. La demande est répartie sur sept jours. L'initiative obtient l'appui enthousiaste de la population. La ville encourage aussi l'aménagement paysager de type désertique en remplacement des pelouses assoiffées. Plus de 1 200 personnes ont pris part aux séminaires de la ville sur l'aménagement paysager désertique en 1994.





Promotion d'une utilisation responsable de l'eau par la récupération des coûts

Les tarifs appliqués à l'eau n'encouragent pas tous la consommation. Les taux les plus efficaces sont établis d'après la consommation et permettent de récupérer la totalité des coûts d'exploitation du système d'approvisionnement et d'assainissement des eaux. Les structures basées sur le paiement à l'utilisation incitent fortement à l'économie d'eau. Combinée à un programme de sensibilisation publique, la méthode de tarification du coût complet peut être facilement appliquée dans n'importe quelle municipalité.

La tarification du coût complet exige de soustraire les frais d'approvisionnement et d'assainissement des eaux de l'assiette fiscale municipale. Selon une étude de la Fédération canadienne des municipalités réalisée en 1985, environ 30 % des recettes dégagées par le système de distribution des eaux proviennent de l'assiette fiscale municipale. Lorsque les contribuables subventionnent la consommation d'eau et le traitement des eaux usées, les coûts réels ne sont pas apparents et rien n'encourage l'économie d'eau.

La ville de Bedford (pop 11 618), en Nouvelle-Écosse, a instauré une structure tarifaire où l'utilisateur paie sa consommation d'eau et le traitement des eaux usées. Les taxes foncières ont baissé après soustraction des coûts rattachés à l'eau. Maintenant, les consommateurs reçoivent une facture distincte pour l'eau et paient un juste prix établi en fonction de leur consommation.

L'adoption d'une tarification du coût complet aidera en fait les municipalités à épargner, à freiner les coûts et à gérer la demande croissante exercée sur les services d'eaux potables et usées.

Les citoyens de Rosetown (pop 2 500), en Saskatchewan, jugent inadmissible la qualité de leur eau en raison de sa forte concentration en sulfate et en minéraux. En 1993, la ville construit une usine de traitement au coût de 2,6 millions de dollars pour régler le problème. Le tarif de l'eau augmente, la facture moyenne passant de 18 \$ à 48 \$ par mois. Cette hausse assure le financement des projets et permet de constituer une réserve financière pour l'entretien. Dans l'ensemble, les citoyens disent payer un juste prix compte tenu de l'amélioration de la qualité de l'eau.





Installation de compteurs pour réduire la consommation d'eau

Seulement 50 % des consommateurs d'eau des municipalités possédaient des compteurs en 1990, même si les avantages de ce système sont bien connus. L'économie d'eau rapportée aux consommateurs, les coûts d'exploitation diminuent, certaines dépenses d'infrastructure peuvent être reportées et le gaspillage d'eau peut être évalué plus précisément.

Les compteurs permettent de réduire la consommation résidentielle dans les petites localités comme dans les grandes villes. Par exemple, les résidences sans compteur de Calgary utilisent 46 % plus d'eau que celles qui en sont dotées. La différence est énorme! L'installation de compteurs est la seule façon objective de mesurer la consommation d'eau et de récupérer les coûts des services tout en incitant davantage à l'économie d'eau.

La ville de Vernon (23 514), en Colombie-Britannique, installe des compteurs d'eau en 1992 et adopte une structure tarifaire basée sur la consommation. La consommation par foyer a baissé de 28 % depuis.



Promotion de l'économie d'eau dans les secteurs commercial, industriel et institutionnel

Il est important de comprendre les besoins des grands consommateurs d'eau et de les aider à réduire leur utilisation. Certaines municipalités ont préparé des guides et organisé des ateliers pour former le personnel des entreprises à la vérification de la consommation d'eau et à l'établissement de plans d'économie d'eau. Nombre de gros consommateurs ont constaté qu'un investissement minime dans l'économie d'eau peut réduire sensiblement leurs coûts. Souvent, ces mesures permettent en plus de diminuer la consommation d'énergie et de réduire la pollution. Au bout du compte, la consommation s'en trouve freinée et la compétitivité des industries accrue, ce qui pourrait contribuer à préserver des emplois.

La ville d'Edmonton (pop. 616 700), en Alberta, a rédigé à l'intention des inspecteurs en bâtiments et des gestionnaires immobiliers un guide qui explique les étapes d'une vérification de la consommation d'eau dans les édifices. La vérification d'un édifice à bureaux d'Edmonton a permis de constater la possibilité de réduire de 36 % la consommation d'eau, soit une économie annuelle de 65 000 \$ pour l'entreprise de gestion immobilière. La ville a ainsi pu réduire la demande en eau et l'entreprise a diminué ses coûts d'exploitation tout en augmentant sa compétitivité.





Donner l'exemple

L'économie d'eau commence à la maison. Les municipalités devraient revoir leurs pratiques de consommation d'eau dans les édifices publics et les espaces verts, et apporter les changements nécessaires, comme l'installation de toilettes, de pommes de douche et de brise-jet à débit d'eau réduit dans les édifices publics et l'adoption de pratiques économiques d'arrosage extérieur pour la gestion des espaces verts. Vous pouvez prouver l'engagement de votre municipalité à réduire sa consommation d'eau en annonçant à la population l'instauration de nouvelles pratiques et procédures et en lui précisant les avantages escomptés.

La ville de Toronto (pop 635 400), en Ontario, modernise actuellement un grand nombre de ses édifices en y installant des appareils économiseurs d'eau. La province a établi des lignes directrices visant à équiper tous les édifices neufs ou renoués d'appareils de ce type



Sensibilisation de la population

Une campagne de sensibilisation publique, jumelée à d'autres mesures d'économie d'eau, peut contribuer à conscientiser davantage la population face aux coûts à engager pour amener au robinet une eau propre et sans danger, et à favoriser l'appréciation de sa valeur véritable et de son importance pour la collectivité. Un plan de communication complet peut comporter une série d'encarts joints aux factures afin de faire la promotion de l'économie d'eau, d'activités spéciales et de démonstrations, ainsi que la collaboration avec les médias locaux pour diffuser votre message.

Il importe d'obtenir la participation des citoyens afin de relever le défi des eaux potables et usées auquel votre municipalité fait face. Si les consommateurs d'eau contribuent à définir les problèmes et à leur trouver des solutions, la municipalité sera plus susceptible de mobiliser ses citoyens à l'égard de l'application des mesures d'économies d'eau nécessaires, même si vous devez augmenter les tarifs.

Certaines municipalités voudront peut-être établir un comité consultatif public dans le dossier de l'eau. Vous pouvez aussi solliciter la participation des écoles aux programmes de sensibilisation. Vous n'atteindrez vos objectifs d'économie d'eau à long terme que si vous parvenez à influencer les valeurs et les attitudes et à faire comprendre à la population la nécessité d'adopter de nouveaux comportements.

La ville de Regina (179 200), en Saskatchewan, a réussi à reporter jusqu'à l'an 2003 l'expansion de son usine de traitement des eaux usées, projet de 50 millions de dollars prévu à l'origine pour le début des années 1990. L'expérience de Regina montre que le prix combiné à un programme de sensibilisation efficace constituent des facteurs déterminants pour réduire la consommation





L'avenir

Tous le monde GAGNE à économiser l'eau. Les dirigeants municipaux ont l'occasion de faire montre de leadership et d'initiative dans trois secteurs d'intérêt majeur pour les électeurs : la saine gestion des finances, la bonne administration de l'environnement et le souci de l'avenir de la collectivité. La valeur d'une saine planification et d'un processus décisionnel efficace à l'échelle municipale se reflétera dans la qualité de vie que votre collectivité sera en mesure d'offrir pour les années à venir.

En agissant dès maintenant, vous donnez l'occasion aux citoyens de faire front commun dans la protection des ressources en eau pour les générations futures. La consultation populaire et la prise en compte des préoccupations concourent à créer une situation où chacun contribue à la solution et profite des changements.

L'occasion est aussi donnée d'exprimer sa fierté personnelle de participer à une bonne cause. L'utilisation de l'eau à bon escient n'a rien de sorcier. Les citoyens peuvent être fiers de réduire leur consommation d'eau de la même manière qu'ils trouvent valorisants de participer aux programmes de recyclage. Le geste, facile à poser, est porteur de changement.

Mais, surtout, faire sa part pour économiser l'eau favorise la mise en valeur de l'environnement. Il ne faut pas oublier que c'est lui qui nous prête le précieux liquide. L'eau que nous consommons retourne à l'environnement, et seul un soin jaloux de la ressource assurera un approvisionnement sûr aux générations futures.



Cette publication est le produit d'un partenariat entre :

- La Fédération canadienne des municipalités
- L'Association canadienne des eaux potables et usées
- L'Association canadienne des ressources en eau
- Le Conseil canadien des ministres de l'environnement

Pour obtenir un exemplaire du Plan d'action national pour encourager l'économie d'eau potable dans les municipalités, prière de communiquer avec :

La Fédération canadienne des municipalités
Tél : (613) 241-5221
Télé. : (613) 241-7440

ou

L'Association canadienne des eaux potables et usées
Tél : (613) 241-5692
Télé. : (613) 241-5193

Pour obtenir le matériel suivant, communiquez avec l'Association canadienne des eaux potables et usées

Publications

- Les compteurs démythifiés
- Manuel de tarifs des eaux potables et usées des municipalités

Information

- Le choix d'un compteur et de sa taille
- Techniques de lecture des compteurs
- Encarts joints aux factures

